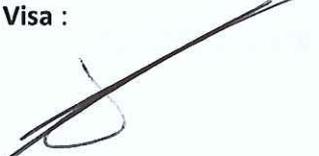
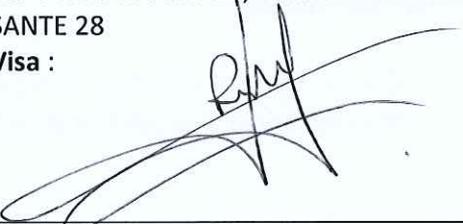




Version : 1
Page : 1/3

COVID-19

HYGIENE ET SECURITE DES SOINS ONCOLOGIQUES DE SUPPORT AMBULATOIRES EN PERIODE POST-CONFINEMENT COVID-19

Rédaction le : 15/06/2020 Par : M. ROUME, cadre coordinatrice et pilote PTA Visa : 	Relecture le : 22/06/2020 Par : Dr Moumini KONE, Hématologue au CH Chartres et Administrateur d'Appui Santé 28	Approbation le : 23/06/2020 Par : N.E. RHARZALE, Président d'APPUI SANTE 28 Visa : 
--	---	---

Dans le cadre de la période de déconfinement post-Covid-19, il nous semble important de rappeler les mesures à prendre pour assurer la sécurité des patients et des intervenants concernant la mise en œuvre des soins oncologiques de support. Ces mesures sont complémentaires aux mesures d'hygiène habituelles. Les intervenants doivent également se conformer aux mesures prises par les structures d'accueil.

Tout intervenant présentant des symptômes du Covid-19 doit prévenir APPUI SANTE 28 et annuler les interventions. Les patients présentant des symptômes du Covid-19 ne doivent pas se rendre dans les locaux ou faire venir l'intervenant à son domicile.

I. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION :

Cette procédure précise les modalités de la démarche qualité, hygiène et sécurité, dans la réalisation des soins oncologiques de support ambulatoires (cabinet ou domicile) coordonnés par APPUI SANTE 28, dans le cadre de la période de déconfinement post-Covid-19.

II. RESPONSABILITES :

- Président d'APPUI SANTE 28
- Cadre coordinatrice et pilote DAC d'APPUI SANTE
- Professionnels libéraux des soins oncologiques de support (psychologues, diététiciens, socio-esthéticiens) ou leur structure employeur.

III. DOCUMENTS DE REFERENCE :

➤ *Références externes :*

- Charte de bonnes pratiques et gestes barrières Covid-19 socio-esthétique (milieu social/soin individuel) de la Fédération nationale de socio-esthétique (FNSE)
- Charte de bonnes pratiques et gestes barrières Covid-19 socio-esthétique (milieu hospitalier/clinique) de la Fédération nationale de socio-esthétique (FNSE)

➤ *Références internes :*

- Compte-rendu de la réunion départementale inter-opérateurs de SOS du 25/05/2020
- Plan de reprise d'activité post-confinement d'APPUI SANTE 28

IV. DESCRIPTIFS :

Mesures générales à appliquer :

1 – Sécurité lors de l'accueil :

- Organisation du planning de rendez-vous sur des plages horaires adaptées afin d'éviter que les patients se croisent et pour permettre une désinfection dans les parties communes (salle d'attente, chaises, etc.) et le bureau de consultation (chaises, tablettes, bureau, etc.). Le produit de désinfection doit répondre à la norme EN 14476. (ex : Surfianos).
- Privilégier les rendez-vous non accompagnés (sauf si impossible).
- Chaque personne demandant un rendez-vous se verra poser les questions suivantes :
 - Avez-vous de la fièvre ou une sensation de fièvre ?
 - Toussez-vous ?
 - Avez-vous tout récemment perdu le goût et l'odorat ?

Ces mêmes questions seront posées lors du rendez-vous. Une réponse positive fera annuler le rendez-vous et conseiller un contact avec son médecin traitant.

- Lors de la prise de rendez-vous, information de la personne sur les consignes sanitaires et les gestes barrières.
- Affichage et application des gestes barrières et des distanciations physiques avec les professionnels d'accueil.
- Mise à disposition de solutions hydro-alcooliques (SHA)
- Exiger de tous les visiteurs qu'ils viennent avec un masque. Leur en fournir un si nécessaire.
- Retirer les brochures des salles d'attente et les stylos sur les comptoirs.
- Limiter l'usage des toilettes. Cependant, s'ils doivent être utilisés, respecter les consignes d'hygiène et d'utilisation des toilettes. Après chaque utilisation des toilettes, il conviendra de se laver les mains.
- Aérer le local d'accueil ainsi que le bureau de consultation, idéalement entre chaque consultation.

2 – Sécurité pendant la consultation :

- Mettre en place une distanciation physique entre le patient et le professionnel.
- Même sans contact, adopter une hygiène des mains par désinfection au SHA ou à l'eau savonneuse régulière.
- En cas de face à face dans un bureau inférieur à 8 m², porter le double masque (un pour le professionnel, un pour le patient). Si le bureau est grand, aménager un espace pour le patient éloigné du professionnel.
- Ne pas prêter de stylo ou de matériel.
- Toute brochure fournie au patient devra être emportée par lui.

A – Soins oncologiques de support – soutien psychologique et suivi diététique :

Les soins oncologiques de support en soutien psychologique et en suivi diététique peuvent être organisés en présentiel au cabinet du psychologue ou du diététicien à condition de respecter les mesures suivantes générales ci-dessus.

B. Soins oncologiques de support – socio-esthétique :

Les soins oncologiques de support en socio-esthétique peuvent être organisés en présentiel au cabinet du socio-esthéticien, à domicile ou en salle de consultation APPUI SANTE 28 à condition de respecter les mesures suivantes :

1 – Sécurité lors de l'accueil (non applicable au domicile) :

- Se reporter aux mesures générales ci-dessus.

2 – Sécurité pendant les soins :

- Respecter la distanciation physique (recommandée par les autorités sanitaires) entre chaque personne lors de l'accueil.
- Eviter au maximum les contacts proches à l'accueil de la personne.
- Proposer à la personne de suspendre ses vêtements sur un porte-manteau ou de les laisser dans son sac.

LA PREPARATION DU SOCIO-ESTHETICIEN :

- Appliquer les précautions standards des professionnels de santé :
 - Se laver les mains, ne pas porter de bagues ou de bijoux
 - Avoir des manches courtes
 - S'attacher les cheveux
 - Porter un masque chirurgical neuf changé toutes les 4 heures (pas de fabrication maison) et une visière (ou lunettes). Ils sont obligatoires à moins d'un mètre de distance.

- Eventuellement porter une blouse à usage unique (ou en tissu lavé quotidiennement à 60°).
- Désinfecter tout le matériel (pinceaux et flacons inclus) et plan de travail avant chaque soin avec un produit répondant à la norme EN 14476 sans huiles essentielles (ex : Surfanios).
- Privilégier du matériel et des produits à usage unique.
- Désinfecter, avant ou après chaque prestation, l'ensemble des surfaces de travail (table, chaise, porte-manteaux, poignées de portes...) et tout objet susceptible d'avoir été contaminé (visières ou lunettes...) au moyen de lingettes ou de spray désinfectant.
- Aérer la pièce 15 mn avant le soin.
- Se nettoyer les mains systématiquement avant la prise en charge de chaque personne et avant le port du masque, visière, blouse, gants et après les avoir retirés.

LES SOINS SOCIO-ESTHETIQUES :

➤ Soins du visage :

- Porter une visière en plus du masque chirurgical
- Faire retirer au patient son masque
- Se laver les mains dès que nécessaire.
- Privilégier les produits dosés individuellement.
- Proscrire tous les torchons et serviettes. Utiliser des papiers absorbants à usage unique.
- Privilégier l'utilisation du maquillage des patients et proscrire le maquillage à usage collectif en contact direct avec les pinceaux.

➤ Soins du corps, massages :

- Port du masque chirurgical obligatoire pour le professionnel et le patient.
- Se laver les mains toutes les 15 minutes.
- Appliquer une protection à usage unique en papier sur la table de massage
- Privilégier les produits dosés individuellement.
- Proscrire tous les torchons et serviettes. Utiliser des papiers absorbants à usage unique.

APRES CHAQUE SOIN :

- Jeter son équipement de protection individuel (EPI) ainsi que ses consommables dans un sac poubelle unique et le refermer entre chaque soin.
- Se laver les mains au moyen d'eau savonneuse ou de SHA.

➤ Désinfecter tout le matériel (pinceaux et flacons inclus) et plan de travail après chaque soin avec un produit répondant à la norme EN 14476 (ex : Surfanios)..

➤ Aérer la pièce 15 mn après le soin.

3 - Spécificité des soins de socio-esthétique réalisés à domicile :

Les mesures de prévention et l'organisation du travail sont en partie communes à celles déjà recommandées ci-dessus.

Pour la personne bénéficiant des soins :

- Ranger, nettoyer et désinfecter le lieu de la prestation avant l'arrivée de la socio-esthéticienne.
- Aérer la pièce en ouvrant les fenêtres 15 mn minimum.
- Isoler les autres membres de la famille.

ATTESTATION

Je soussignée :

NOM, Prénom :

Intervenant pour l'association APPUI SANTE 28

Certifie avoir lu et pris connaissance du document « Mesures de protection COVID 19 » mises en place lors des séances de soins oncologiques de supports

Date et signature